

Paul BOILLOT



Séjour à l'Ecole d'Application du Génie (ANGERS) réduit à 6 mois pour cause de "guerre" en Algérie.

Affectation au 19^e Régiment du Génie à HUSSEIN DEY suivie de diverses mutations durant 4,5 années de séjour en Algérie m'expédiant de la frontière marocaine (BENI OUNIF) à la tunisienne (LE KOUIF, LA CALLE au 34^e B.G.) en passant par ARZEW (Cie de plage), COLOMB BECHAR et GERVILLE.

-1960 : retour en France à l'Ecole des PONTS et CHAUSSEES comme auditeur libre et divers stages en vue de l'obtention d'un "brevet technique"

-1963: temps de commandement de capitaine à l'X.

-1966: Section Technique des Batiments Fortification et Travaux du Génie pour l'étude du projet de transfert de l'X à PALAISEAU.

-1970: Ecole "Supérieure" de Guerre.

-1972: 3^e Régiment du Génie à CHARLEVILLE MEZIERES pour un temps de troupe d'officier "supérieur."

Entre temps je me suis marié (1962) et j'ai eu le bonheur d'être le père d'une ravissante petite fille (1964). Pour l'information de ceux qui l'ignoreraient et afin qu'ils ^{voient} le topo qui suit, je dois ajouter que le 5 sept^{em}bre 1972 , dans un état de désespérance extrême, j'ai tué l'être qui m'était le plus cher: ma fille unique Catherine. Condamné à 20 ans de réclusion criminelle, je purge actuellement cette peine dans une "maison centrale".

Chers Cocous,

Vous avez constaté que mon C.V. honorable au départ s'achève en catastrophe. C'est pourquoi j'ai longtemps hésité à participer à l'opération "quart de siècle". Finalement j'ai décidé de vous apporter mon témoignage sur un monde assez mal connu, le monde carcéral, bien qu'il ait été souvent depuis quelques années un sujet d'actualité. Si mon propos n'a rien d'original, il n'est pas non plus à l'unisson des idées répandues par la plupart des médias; ce n'est évidemment pas un plaidoyer pro domo.

La finalité officielle de la prison ("favoriser l'amendement des condamnés et préparer leur reclassement social" - article 728 du code de procédure pénal) est très rarement atteinte. Au contraire la promiscuité pénitentiaire ne peut que "contaminer" l'ensemble des détenus, la prison devient une véritable école du crime, une fabrique de récidivistes.

D'autre part sans vouloir nier la responsabilité personnelle des délinquants, tous les criminologues reconnaissent que de nombreux facteurs de la vie sociale poussent à la délinquance et au crime: concentration urbaine, misère, chômage, alcoolisme, exaspération sexuelle, étalage de la violence, inégalités criantes, obsession de l'argent

En conclusion la prison n'est pas une bonne réponse à la délinquance et il vaudrait mieux prévenir que punir. Hélas je n'ai pas de solution ~~xxxx~~ satisfaisante à proposer pour réformer la société et ses prisons. J'espère simplement que si un jour, l'un ou l'autre est confronté à un problème de délinquance, se souvenant de ces quelques lignes il agira de préférence à titre préventif, sinon il aidera le détenu éventuel en particulier au moment crucial de la sortie de prison.

Merci à ceux qui auront lu jusqu'au bout ce papier où je regrette de n'avoir pu glisser un peu d'humour.

Amithés à tous, même aux réprimés, s'il en reste.